

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 11

Artikel: Préverenges : sur le chemin de leur école, des enfants frôlent chaque jour le danger

Autor: B.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préverenges: sur le chemin de leur école, des enfants frôlent chaque jour le danger

42

Les journaux ont relevé, non sans raison, le danger couru par les enfants du quartier «Pierra-Mur», à Préverenges. Nous en avons parlé assez longuement («Habitation» N° 7, 1968) pour pouvoir nous borner à rappeler qu'il s'agit là d'une conséquence de la «zone d'habitation collective» qu'on rencontre dans trop de plans communaux et qui permet de construire un peu n'importe comment sans s'assurer notamment des raccordements au réseau routier. Seuls les «plans de quartier» légalisés donnent aux communes les moyens de procéder à une étude complète, portant notamment sur les circulations avant de donner les permis de construire. (Réd.)

Chaque matin, lorsque les enfants du quartier de «Pierra-Mur», à Préverenges, partent pour l'école, quelques dizaines de mamans ne peuvent s'empêcher de ressentir une vive angoisse qui ne cesse qu'au retour de leur progéniture. Non pas à cause des mauvaises notes éventuelles, mais des dangers courus tout au long du trajet.

En effet, pour gagner le nouveau collège de Préverenges, sis au centre de la localité, les enfants de «Pierra-Mur» doivent longer la route suisse sur près d'un kilomètre. Tout cela ne serait que demi-mal, s'ils pouvaient, sur toute la longueur, emprunter un trottoir digne de ce nom. Malheureusement, il n'en est rien et sur 300 mètres environ, entre les immeubles en question et le chemin Neuf, il n'existe qu'un sentier goudronné, impraticable aux poussettes et obligeant les gosses à circuler à la file indienne. Ce sentier, n'est, au surplus, séparé de la route que par une mince bande gazonnée.

L'inquiétude qui règne parmi les habitants de «Pierra-Mur» est d'autant plus légitime que la circulation automobile est intense en cet endroit et la vitesse non limitée. Quoi qu'on en dise, les autorités de Préverenges n'ignorent pas la situation. Elles sont conscientes des dangers courus par les jeunes habitants de ce nouveau quartier et savent fort bien que la route suisse a une réputation sanglante. Aussi s'efforcent-elles de réparer avec toute la célérité possible les insuffisances présentes. Il faut relever toutefois que le projet de création d'un réseau de chemins de dévestitures a été repoussé par le Conseil communal effrayé par l'ampleur de la dépense estimée à 15 millions. Fortes de cet échec, les autorités se sont remises à l'ouvrage. Néanmoins bien que leur bonne volonté ne puisse être mise en cause, il apparaît clairement que la création de routes intermédiaires permettant aux enfants d'éviter de longer la RC Lausanne-Genève, n'est pas pour demain. Il importe donc, dans l'immédiat, de choisir une solution plus rapide et moins coûteuse. La Municipalité a donc

entrepris, à la suite notamment d'une interpellation demandant l'étude des accès au nouveau collège, l'examen d'un projet de trottoir entre «Pierra-Mur» et le chemin Neuf.

Précisons à ce sujet que la situation est rendue complexe par les plans futurs de l'Etat. Ce dernier envisage, en effet, de porter à quatre pistes l'actuelle route suisse. Malheureusement, le trésor cantonal ne permet qu'une poursuite modérée des achats de terrains nécessaires à cet élargissement. La situation actuelle, qui devrait être provisoire, risque donc de durer encore un certain temps.

Il convient aussi de relever la rapide extension de Préverenges. Nous devrions même dire explosion démographique puisque, en moins de vingt ans, la population a passé de 400 à 1900 habitants. Le caractère du village s'est fondamentalement modifié. D'agricole, celui-ci est devenu résidentiel. Les immeubles ont poussé rapidement; les chemins et les trottoirs un peu moins.

Le quartier de «Pierra-Mur» est l'illustration frappante de cette affirmation. Six locatifs abritant plus de 400 personnes ont vu le jour, il y a quelque trois ans, en pleine campagne. Leur seule liaison avec le centre géographique de la localité est la route suisse. Pour les automobilistes, pas de problèmes. Pour les piétons, en revanche, une source d'inquiétude constante.

Il faut bien convenir que la situation est anormale. L'octroi du permis de construire pour ce complexe important eût dû être subordonné à l'aménagement de voies de circulation pour les piétons comme pour les automobilistes. Les propriétaires eussent aussi été bien inspirés de songer aux liaisons entre «Pierra-Mur» et le centre de la localité. On ne refait pas l'histoire. Préverenges continue par conséquent à être divisé en deux par la route suisse. Les problèmes qui se posent à l'est de l'agglomération primitive existent également à l'ouest pour le quartier de «La Tauda». Il est donc clair que la Municipalité ne peut pas, d'un coup de baguette magique, créer des cheminements sûrs pour tout le monde. Elle doit s'efforcer de parer au plus pressé.

Après avoir créé un passage dénivelé entre le village et le nouveau collège, elle s'apprête donc à prolonger le trottoir existant en direction de «Pierra-Mur». «L'étude, nous a déclaré le syndic Nicolas, est entrée dans sa phase active.» Il est donc certain que l'année prochaine, les habitants du quartier précité disposeront d'un trottoir digne de ce nom et séparé de la RC1 par une bande gazonnée d'un mètre de largeur. Les parents des écoliers pourront donc bientôt respirer. («Feuille d'Avis de Lausanne») B. D.